



# Les coopératives – potentiel pour la région

Traditionnellement associé au monde agricole et au secteur financier, le mouvement coopératif explore aujourd'hui de nouveaux territoires, du maintien de certains services de logement, en passant par les énergies renouvelables, les nouvelles technologies, la culture et le récréotourisme. Dans notre communauté, les exemples les plus connus sont la Caisse Populaire et la Coopérative agricole de Hearst, sont associés aux secteurs plus traditionnels de ce mouvement.

La coopérative est la combinaison originale d'une association et d'une entreprise qui trouvent leur raison d'être dans la satisfaction des besoins de leurs membres. Par l'association, elle vise à permettre à chaque coopérateur de grandir et par l'entreprise, elle saisit des occasions de développement. L'innovation, à l'intérieur du mouvement coopératif, passe souvent par les manières de faire. Le défi consiste parfois à consolider certaines entreprises et permet de profiter d'économies d'achats, mais également de combiner des expertises et d'autres ressources.

Au Canada, il existe plus de 10000 entreprises coopératives. Celles-ci génèrent près de 160,000 emplois et possèdent des actifs combinés de 167 milliards. Elles sont la propriété de plus de 15 millions de membres. Au Québec, le mouvement coopératif c'est plus de 3000 entreprises et 80,000 emplois. Elles sont la propriété de plus de 7.5 millions de membres.

Une coopérative est donc :

- une association de personnes qui assument collectivement leurs responsabilités d'entrepreneurs;
- une entreprise dont la raison d'être consiste à maximiser les divers avantages que les membres retirent, à la fois comme entrepreneurs, usagers et citoyens d'un milieu;
- une entreprise qui utilise le capital sans en faire la mesure du pouvoir des membres et dont les règles garantissent aux membres l'égalité, l'équité et le partage des résultats;
- une entreprise qui favorise l'intercoopération et qui fait de l'éducation un de ses mécanismes de fonctionnement essentiels par le partage de la connaissance et de l'information.

Types de coopératives :

Les coopératives sont présentes dans plusieurs secteurs d'activités. Les différents besoins auxquels elles répondent ont mené à la création de plusieurs types de coopératives, dont la coopérative de :

### Producteurs :

En se regroupant dans une coopérative de producteurs, les membres maximisent l'impact de leur propre entreprise. La coopérative devient alors le prolongement de l'entreprise individuelle en agissant comme un réseau efficace. Les coopératives de producteurs sont actives dans des secteurs aussi variés que l'industrie agroalimentaire, le taxi, l'utilisation d'équipement agricole de même que les services professionnels et aux entreprises.

### Consommateurs :

Ces coopératives fournissent des biens et des services à leurs membres pour leur usage personnel. Elles oeuvrent dans des secteurs tels que l'alimentation et l'habitation. Dans ce type de coopérative, les membres ont l'assurance que leur entreprise sera à l'écoute de leurs besoins, puisqu'ils participent à la prise de décision

### Travailleurs actionnaires :

Une coopérative de travailleurs actionnaires détient une part des actions de l'entreprise qui fournit du travail à ses membres. Cet investissement permet aux employés de participer au développement de l'entreprise. Travaillant en étroite collaboration avec la direction, les membres de la coopérative peuvent participer à la réalisation des objectifs de l'entreprise. Nous retrouvons notamment ces coopératives dans les secteurs de la fabrication, de l'informatique et autres.

### Travail :

À un moment où la création d'emplois constitue une préoccupation majeure, la coopérative de travail propose une solution intéressante aux personnes qui sont prêtes à relever le défi de l'autonomie. Dans cette forme de coopérative, les membres sont à la fois propriétaires et employés. Ils en contrôlent l'ensemble des activités. Ces coopératives oeuvrent dans des secteurs tels que l'aménagement forestier et la transformation du bois, les services aux entreprises, les nouvelles technologies de l'information.

### Solidarité :

Dans une coopérative de solidarité, travailleurs et utilisateurs ayant un intérêt commun peuvent s'unir pour satisfaire leurs besoins et aspirations. Ainsi, la coopérative de solidarité permet de regrouper de façon efficace différentes personnes ayant à cœur une même cause. Les coopératives de solidarité sont présentes, notamment, dans les services d'aide à domicile, les services professionnels et aux entreprises et les services de proximité (épiceries, essence) en milieu rural et semi-urbain.

Y a-t-il un potentiel de coopératives dans nos régions? Pourrait-il y avoir une coopérative qui assurerait de développement de nos terres abandonnées? Pourrait t-y-il y avoir une coopérative qui oeuvrait dans le domaine de la 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> transformation du bois? Pourquoi ne pas avoir une coopérative de vente et de marketing qui permettrait à nos artisans et nos petites entreprises de mieux vendre leurs produits via Internet?

Le potentiel de développement existe! *(Source :Conseil québécois de la coopération)*

Plusieurs informations sont disponibles sur le Web. Voici quelques sites intéressants :

<http://www.ccc.coop/francais/accueil/accueil.asp>  
[http://www.ontario.coop/pages/index.php?main\\_id=1](http://www.ontario.coop/pages/index.php?main_id=1)  
<http://www.coopquebec.coop/conseil/mot/>  
<http://www.cdrat.fcdrq.coop/>

---

Cette colonne sera discutée en profondeur lors de l'émission de ligne ouverte à la radio communautaire CINN-FM demain, **jeudi, à compter de 16h30**. Merci de votre attention et à bientôt.

Pendant l'émission pour rejoindre l'animateur (705) 362-5168

Pour vos commentaires, suggestions et questions

Courriel [bio-com@hearst.ca](mailto:bio-com@hearst.ca) Téléphone (705) 372-2838 [www.hearst.ca](http://www.hearst.ca)